

Caen, le 20 juin 2022

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.
Identifiant annonce : 70618070

Cette annonce a été mise en ligne le **21/06/2022** sur Agriculteur Normand-web
Pour le département : **CALVADOS**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-François GUILLON, notaire à ARGENTAN, 8 boulevard Carnot, le 8 juin 2022, enregistré à ALENCON 1, le 09 juin 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : LUMISA.

FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.

CAPITAL SOCIAL : CENT EUROS (100,00 euros), divisé en 100 parts de UN EURO (1,00 euros) chacune, numérotées de 1 à 100.

SIEGE SOCIAL : FORMIGNY LA BATAILLE (14710) - 293 Rue de la Chaussée.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

RCS : CAEN

GERANCE :

Monsieur Luc Paul Michel MOREL, demeurant à TANVILLE (61500), 30 rue Camille Olivier, Né à AUNAY-SUR-ODON (14260), le 4 septembre 1987.

Monsieur Michel Louis Paul André MOREL, demeurant à FORMIGNY LA BATAILLE (14710), 293, rue de la chaussée, Né à ISIGNY-SUR-MER (14230), le 4 novembre 1950.

AGREMENT : Cessions de parts sociales libres entre associés uniquement.